



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDN 44

Mardi 11 février 2020

Au siège du Comité Départemental à la Maison des sports

Personnes présentes du CDN 44 : Jacques CHARDONNEAU (Membre honoraire), Pascal DREAN (Président), Pierre AUTRET, Gaëlla BOHN, Frédéric DABIN, Stéphanie HADE, Annick MONTASSIER, Emmanuel PICOT, Cathy SITAUD, Hélène TURAN, Marie-José VERRON.

Membres du CDN 44 absents excusés : Jean-Charles DOUAY, Roger PERINELLE, Raphaël POIRON.

Invité : Denis LAMUR.

1. CR de la précédente réunion

Le CR de la réunion de janvier est validé. Il sera transmis à Stéphanie pour diffusion.

2. Organisation de la Coupe de l'Ouest des Départements (COD)

Pour l'hébergement, Pascal propose deux hébergements :

- Un hébergement collectif, proche de la piscine, en pension complète. Avantage : le prix est de 30,25 €/personne. Inconvénient : les accompagnateurs dormiront ensemble, dans deux chambres et il y aura un matelas par chambre pour les nageurs; le site étant par ailleurs plein. Il y a les Championnats de Tir-à-l'arc et une manifestation de moto-cross dans la région ce même WE.

- Un hôtel. Avantage : des chambres à trois pour les nageurs. Inconvénient : le prix est de 58€/personne avec le repas à prévoir en sus.

La solution de l'hébergement collectif est acceptée, sous réserve de la confirmation par Pascal des informations données.

Les accompagnateurs pour cette compétition seront : Frédéric, Hélène et Pascal comme officiels et Alexandre et Marie comme encadrants.

3. Stages départementaux

3.1)- Stage de février : Cathy, suite à l'ETD, fait remonter l'information que Denis Gaillard n'a pas été prévenu du changement de lieu de stage. Il s'agit d'un oubli du CDN44. L'encadrement sera tenu informé des modifications d'organisation. De plus, Denis et Marie, à la suite des réponses des sélectionnés, se réuniront très prochainement pour préparer les entraînements et activités.

Simon, stagiaire, demande la possibilité de finir mercredi soir. le CDN ne s'y oppose pas. Cathy transmettra cette demande aux entraîneurs du stage.

Pascal attend la réponse des présidentes des clubs de Marie Colas (Nozay) et Mathieu Mottais (Nantes Natation) pour, non plus établir un contrat, mais régler une facture de mise à disposition.

Bon taux de réponse des sélectionnés. Le stage sera à effectif plein. Un nageur n'arrivera que mardi matin.

3.2)- Stage d'avril : La commission sportive se réunira mardi 10/03, à 19h30 pour valider la liste des sélectionnés. Les entraîneurs prévus sont : Alexandre, Denis et Marie. Pour le poste de stagiaire, une seule candidature a été reçue, celle de Guy Joëssel. Elle est acceptée. Cathy se charge de prévenir les entraîneurs.

4. Prochaine AG électorale du CDN44

La prochaine AG électorale de la Ligue étant prévue en novembre 2020 (date non précise encore), et le souhait de cette dernière étant que les clubs fassent leur AG avant les comités départementaux, avant novembre, la date choisie pour la tenue de notre AG est le **vendredi 23 octobre 2020**. L'accueil se fera dès 19h pour un début à 19h30.

Par ailleurs, le CR de l'AG 2019 doit être fait rapidement pour transmission à la Direction des Sports de Loire Atlantique. Gaëlla s'en charge.

5. Organisation des Challenges départementaux Avenirs

L'organisation des Challenges Avenirs est discutée. En effet, suite au 3ème Challenge, avec beaucoup de nageurs et une certaine insatisfaction vis à vis du déroulement, des remarques ou propositions ont émergé :

- Le respect de la règle de présentation d'un officiel A ou B ET d'un évaluateur ENF3 par clubs engageant 3 nageurs et plus doit être rappelée, afin que la compétition se déroule au mieux.
- Les officiels A sont Juge Arbitre et starter, les B sont Juges de virages, les ENF3 tiennent le poste de juges de nage. Avec suffisamment de juges de nage, ceux-ci s'occupent d'expliquer les disqualifications aux nageurs, le cas échéant, afin de ne pas ralentir le rythme de la compétition. Il faut veiller au côté pédagogique du Challenge, et prendre le temps de l'explication.
- Un effort est à faire de la part du club qui accueille, en mettant en place une personne à la chambre d'appel et une personne à la saisie. Si cela est difficile, prévenir le CDN44.
- Doit-on intégrer une limitation du nombre de nageurs par structure ? Les avis divergent. Si cela devenait nécessaire, il faudrait l'ajouter à la fiche technique.
- Autre possibilité pour ne pas en venir à limiter le nombre de nageurs : proposer 2 horaires, comme cela a été fait pour les Pass'Compétitions. En ne séparant pas les nageurs d'un même club.
- Devant le nombre trop important de non-validations d'épreuves, il est à rappeler aux éducateurs qu'il s'agit d'une compétition où s'appliquent les règles FINA. Les nageurs qui se présentent doivent être prêts.

- Un rappel de la règle de base : la validation du Pass'Compétition ne peut être obtenue qu'à condition d'avoir préalablement validé le Sauv'Nage et le Pass'Sport de l'eau !

- Cathy transmet que lors de la réunion de l'ETD, les entraîneurs souhaitaient avoir une fiche de procédure qui définirait le rôle de chacun et disposer de 5 minutes à la fin de l'échauffement pour expliquer de visu, la disposition du bassin et les règles d'une compétition. Cette explication serait faite par chaque éducateur à son groupe. Pascal est d'accord pour formaliser des règles et les transmettre.

6. Compétitions passées

6.1)- Challenge Avenirs départemental 3, le 19/01, à Orvault. Denis, Frédéric et Valérie étaient les officiels A présents. 78 participants venant de 8 structures, avec beaucoup de forfaits. Sur les 190 engagements au final, après retrait des forfaits, il a eu 97 disqualifications, ce qui dénote une impréparation des jeunes nageurs. Il y avait suffisamment d'ENF3, mais la règle d'un officiel A ou B par club n'a pas été respectée. Pascal fera un rappel de la règle aux clubs.

6.2)- Avenirs Plot 1, le 26/01, à la Bouletterie, Saint-Nazaire. Bon déroulement. Sur les 8 structures présentes, une seule n'a pas présenté le nombre d'officiel nécessaire. Remise en route du système d'amende, qui avait été suspendu depuis plus d'une saison; les clubs ayant été globalement respectueux des règles jusqu'ici.

6.3)- Jeunes Plot 2, le 09/02, à Ancenis. Bon déroulement, avec une pause de 3/4h le midi et une fin de compétition à 18h20, au lieu des 18h50 prévus. Le manque d'officiels B s'est fait sentir. Des amendes pour manque d'officiels seront adressées à 3 clubs.

7. Compétitions à venir

7.1)- Championnat départemental hiver, le 16/02, à Pontchâteau. Frédéric, Jacques, Jean-Charles, Ludovic et Pascal comptent se déplacer. Il y a 23 élèves officiels B prévus pour l'examen pratique. Ce qui est très encourageant !

7.2)- Challenge Avenirs départemental 4, le 01/03, à Saint-Herblain. Audrey, Frédéric et Valérie sont prévus.

7.3)- Jeunes Plot 3, le 08/03, à Nort-sur-Erdre. Frédéric et Pascal seront présents.

8. Questions diverses

8.1)- Pas de piscine pour le Plot 3 Avenirs : prévu le 12/04. Devant l'impossibilité de trouver un lieu pour accueillir cette compétition, la seule solution serait de ne réserver qu'un site, celui d'Orvault, pour la Compétition par équipes Jeunes du 05/04, initialement programmée sur deux sites, et de demander au SNAN d'accueillir le Plot 3 à la Bouletterie à la place. Solution à confirmer par Pascal. En conséquence de

quoi, il est indispensable, malheureusement, de limiter le nombre d'équipes participant à la Compétition par équipes Jeunes à 2 par sexe et par club. En effet, cette compétition ne sert qu'à qualifier 1 équipe par club à la phase régionale des Interclubs Jeunes (les équipes 2 seront sur liste d'attente, si désistement). Les clubs doivent être informés.

8.2)- Problème de piscine pour le plot 4 Jeunes : Devant l'impossibilité du CDN44 à payer la facture demandée par la Communauté de Communes pour accueillir cette organisation à Blain le 10/05, Pascal a demandé à être reçu par l'administration qui n'a pas répondu. Quelles solutions ? Pascal refait sa demande d'audience, en mettant en copie plus d'intervenants. Faire appel à la Ligue pour qu'elle apporte son appui. Faire appel à la presse ? Créer l'évènement autour de ce plot (beaucoup de participants, une chronométrie, une sono...) ? Nous sommes encore en attente de la réponse de Couëron. Quelques pistes pour faire face à la difficulté, hélas croissante, rencontrée par les associations pour trouver des lieux d'accueil pour leurs organisations.

8.3)- Incident avec un élève officiel C : Lors d'un examen d'officiel C, à Ancenis, le 09/02, Pascal a rencontré des difficultés avec un élève C. La candidature de ce dernier est refusée. Pascal fera un courrier au Président de club de ce candidat.

M. Le Président : Pascal DREAN

<p>Réunion suivante : le mardi 10 mars à 20h à La Maison des Sports Code d'accès : 1601A</p>
--

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE ATLANTIQUE

44 Rue Romain Rolland – BAT C - BP 90312

44103 Nantes Cedex 4

tél : 06 60 19 76 44 (mardi après-midi; mercredi toute la journée et vendredi matin)

comite-departemental-natation-44@orange.fr